



# MÉMOIRE

## S'ENGAGER POUR NOS ENFANTS : DES STRATÉGIES ESSENTIELLES POUR AGIR EN PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE DES TOUT-PETITS

Mémoire déposé par le Collectif petite enfance

Présenté à la commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques projet de loi 15

Février 2022

CSSS - 011M  
C.P. - PL 15  
Protection  
de la jeunesse



**Collectif  
petite  
enfance**

Coordonnées  
**Elise Bonneville** | Directrice  
**Collectif petite enfance**  
7245 Rue Clark, Montréal, Québec, H2R 2Y4  
[info@collectifpetiteenfance.com](mailto:info@collectifpetiteenfance.com)  
[www.collectifpetiteenfance.com](http://www.collectifpetiteenfance.com)

## LE COLLECTIF PETITE ENFANCE

Le Collectif petite enfance est né de la volonté commune des organisations nationales d'arrimer leurs efforts afin de travailler de concert pour les tout-petits. Il regroupe aujourd'hui 24 partenaires et alliés qui rallient des milliers de personnes ayant cette volonté de faire de la petite enfance une priorité sociétale. Le Collectif se positionne comme porte-voix des tout-petits du Québec pour faciliter la mise en place de conditions de succès afin d'assurer leur développement, leur bien-être et leur avenir, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans.

Fédérant une pluralité d'expertises scientifiques, expérientielles et de soutien, le Collectif met de l'avant l'importance de consulter les milieux afin d'assurer une adéquation entre les décisions sociétales et les besoins des communautés, des familles et des tout-petits. L'enjeu prioritaire de joindre les familles en contexte de vulnérabilité est une préoccupation partagée par tous les milieux. C'est pourquoi les membres du Collectif s'engagent à œuvrer ensemble afin de briser les silos, entre les réseaux, pour s'assurer de joindre les familles et ainsi contribuer à la formation du filet de solidarité dont elles ont besoin. Pour y parvenir, il est essentiel de travailler de façon intersectorielle, et ce, à tous les paliers.

Puisque les tout-petits sont les adultes de demain, il importe d'offrir à chacun d'eux le meilleur départ possible dans la vie et des chances égales de s'épanouir, tout en considérant leur unicité et la diversité des réalités vécues.

## Introduction

Le Collectif petite enfance tient à saluer le travail colossal abattu par le gouvernement du Québec en marge et depuis la sortie du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), rendu public le 3 mai 2021. La présentation des étapes prévues de mise en œuvre *S'engager pour nos enfants* ainsi que le projet de loi 15, modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse témoignent de la volonté du gouvernement de poser des gestes concrets et d'atteindre des finalités dont notre société ne saurait se passer : être une société *bienveillante* et préventive.

L'ensemble des 20 finalités identifiées dans le plan de mise en œuvre ainsi que la vision proposée sont en accord avec celles poursuivies par l'ensemble des membres du Collectif petite enfance et leurs réseaux respectifs. C'est pourquoi, nous sommes persuadés de notre apport à vous épauler est primordial afin d'atteindre celles-ci. Aucune autre option n'est envisageable pour y parvenir, nous devons bien cela à nos enfants.

En ce qui a trait au projet de loi 15, les membres du Collectif se réjouissent du changement de paradigme, comme stipulé dans les recommandations du rapport de la CSDEPJ. Cependant, ce mémoire traitera exclusivement des axes 1, *promotion et prévention pour les jeunes de 0-12 ans* et axe 3, *gouvernance nationale, régionale et locales* du plan *S'engager pour nos enfants*, ces axes étant en lien direct avec l'expertise des partenaires du Collectif petite enfance.

## Le rôle de chacun

Le Collectif tient à exprimer une préoccupation importante, soit celle de ne pas retrouver la place et l'implication de la société civile **dans chacune des phases** du plan de mise en œuvre. Selon nous, l'apport de divers groupes de la société civile, qui détiennent des expertises complémentaires à celles des réseaux formels, est essentiel à toutes les étapes d'un chantier si important afin qu'ENSEMBLE nous puissions agir en prévention de la maltraitance, et ce, dès le début de la grossesse.

Dans ce sens, le Collectif émet **une recommandation phare** quant à l'importance fondamentale d'inclure, **à toutes les phases** de ce plan de mise en œuvre, les acteurs et actrices de la société civile par le biais de diverses stratégies.

Les moyens déployés depuis la sortie du rapport de la CSDEPJ, ainsi que ceux à venir, font état de la volonté du gouvernement d'agir pour assurer le bien-être des enfants de notre société. Cette volonté de nous donner les moyens, de concentrer les efforts et de rendre possible la concrétisation de ce projet de société important est bien présente. Y parvenir n'a jamais été aussi concret!

Afin de s'assurer de l'impact réel de tous ces efforts mis en place, nous sommes d'avis qu'il faut miser sur le renforcement de certaines stratégies <sup>1</sup>permettant l'implantation de programmes et des politiques publiques en adéquation avec la capacité des milieux et les besoins des tout-petits et leur famille. Celles-ci préconisent d'agir tôt, d'agir en concertation, d'agir sur les conditions de vie et de miser sur des approches de proximités. **De là la nécessité d'inviter tous les joueurs à contribuer au grand projet de société proposé par Madame Laurent et les commissaires de la CSDEPJ.**

## Prioriser l'agir tôt et miser sur l'action concertée

C'est indéniable, *Agir tôt*, dès le début de la grossesse, est la pierre angulaire de la réussite de la prévention. Autant le plan de mise en œuvre y accorde de l'importance, autant la littérature est unanime. L'*Agir tôt* constitue un *momentum* fondamental à saisir globalement, mais aussi dans l'action de prévention à la maltraitance pour les tout-petits<sup>2</sup>.

Ajouter à cela une approche plus intersectorielle dans le déploiement de programmes comme ceux de l'Avis de grossesse, du travail de proximité ou du programme Agir tôt – permettrait de construire ensemble un vrai filet de sécurité, en plus d'être une occasion d'agir en plus grande complémentarité. Innover en mettant en place un processus de suivi des arrimages des milieux,

---

<sup>1</sup> Collectif petite enfance. Consensus sur les stratégies essentielles en prévention de la maltraitance, novembre 2021 <https://collectifpetiteenfance.com/media/1718/concensus-sur-les-strategies-essentielles-en-prevention-de-la-maltraitance.pdf>

<sup>2</sup> [www.inspq.gc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-et-la-maltraitance-envers-les-enfants/prevention-de-la-maltraitance](http://www.inspq.gc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-et-la-maltraitance-envers-les-enfants/prevention-de-la-maltraitance)

effectués conjointement, permettrait des ajustements en temps réels qui répondraient à la capacité des réseaux et à la diversité des réalités des familles, en constante évolution.

Un espace de collaboration tel que celui du Collectif permet des arrimages interréseaux, intersectoriels et multipaliers. Pour y arriver, nous pensons à la mise en place d'une table nationale dotée d'une expertise diverse et complémentaire à la vôtre, pour rallier les efforts disponibles et identifier en temps réel les mailles à ne pas oublier pour s'assurer de joindre les familles les plus éloignées des réseaux formels.

Éléments essentiels et concrets à implanter :

- ⇒ Inclure tous les réseaux, à toutes les étapes d'élaboration de programmes ou de politiques ciblant la prévention de la maltraitance des tout-petits et de leur famille, permettrait qu'ils soient en plus grande adéquation avec la capacité des milieux et les besoins des familles.
- ⇒ Fluidifier les trajectoires des familles sur le continuum de services en misant sur une diversité de services et d'approches de proximité pour soutenir la diversité des besoins des familles.
- ⇒ Assurer la cohésion et la cohérence des investissements, des décisions et du déploiement des politiques et des programmes par la concertation au palier national, de façon interministérielle et intersectorielle, entre autres, en **ajoutant le ministère de la Famille dans l'entente de complémentarité**.
- ⇒ Miser sur une approche qui agit sur les barrières - le travail en silo et les ruptures de services accentuent les barrières d'accès systémiques aux services pour les tout-petits et les familles les plus vulnérables<sup>3</sup>.

Initiative inspirante : **Initiative AIDES - Pour le développement des enfants et leur sécurité**

Initiative visant à donner un cadre commun d'évaluation, un langage commun aux différentes interventions et aux différents réseaux pour comprendre les besoins des familles et travailler ensemble<sup>4</sup>.

**Recommandation** : L'intégration d'un cadre de pratique intersectorielle commun tel que proposé par cette initiative, favorisée par une entente de collaboration formelle des diverses parties de la société civile et des réseaux formels, semble une piste importante à considérer pour les divers réseaux des partenaires du Collectif.

## Agir ainsi assure une approche écosystémique de l'accompagnement des familles et un soutien des besoins relatifs aux conditions de vie

Les conditions de vie sont un élément central à prendre en considération dans une optique de prévention. Plus les conditions de vie sont difficiles, plus elles placent certaines familles en situation de vulnérabilité, plus elles menacent le développement des enfants.

Des mesures concrètes doivent être mises en place EN AMONT au recours à la protection de la jeunesse. Elles sont essentielles pour prévenir la prise en charge systématique des familles en

---

<sup>3</sup> Dagenais, F., et J.-P. Hotte. Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, Montréal, Québec, 2019

<sup>4</sup> Démarche facilitant la concertation, l'initiative AIDES p. 129. <https://initiativeaides.ca/>

situation de vulnérabilité. L'accumulation des facteurs de risque augmente la pression sur les familles. Les recherches scientifiques ont démontré qu'aucun facteur de risque n'est responsable à lui seul de la maltraitance<sup>5</sup>.

Nous sommes également préoccupés par l'absence de moyens favorisant l'agir sur les conditions de vie se retrouvant dans les étapes proposées dans le plan de travail. Miser sur une collaboration intersectorielle, qui inclut les réseaux soutenant l'amélioration des conditions de vie, est un moyen permettant l'identification précoce des besoins des familles. Il est important de bien diriger les familles vers les services permettant d'agir favorablement sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

## Aussi en misant sur **des** approches de proximité

Miser sur des approches, des réseaux et des stratégies variées, afin de :

- ⇒ Créer des ponts, en développant des liens de confiance entre les familles et les services pour éventuellement rendre ces derniers plus accessibles, surtout pour les familles les plus isolées qui sont les plus difficiles à joindre.
- ⇒ Favoriser la concrétisation d'un continuum de services pour que chaque famille ait accès aux ressources qui répondent le mieux à ses besoins spécifiques et multiples, réduisant ainsi les silos.
- ⇒ Permettre aux travailleurs de proximité de sensibiliser et informer les familles et de les accompagner selon leurs besoins spécifiques.

Selon Camil Bouchard, ex-président du rapport *Un Québec toujours fou de ses enfants ?* « Au-delà de la mise en place de services, de programmes et de politiques auprès des familles les plus vulnérables, une des grandes erreurs des 30 dernières années, a été d'attendre la venue de ces familles, assis dans un bureau. C'est une approche qui ne fonctionne pas. Le principal défi en est un de proximité des services auprès des familles qui en ont le plus besoin. Il faut **aller vers eux** (démarchage), leur proposer ce qui est offert dans le secteur et les questionner sur leurs besoins ».

Sans oublier que certaines populations cumulent des vulnérabilités dont certaines sont propres aux enjeux sociaux de leur communauté. L'expertise précise des partenaires et des ressources de proximité œuvrant auprès de leurs populations est essentielle afin de joindre ces familles et ainsi s'assurer de répondre adéquatement à leurs besoins.

Recommandation : Miser **sur une diversité de services et d'interventions de proximité de type « aller vers » qui sont complémentaires à ceux des réseaux formels** est fondamental. Consolider les réseaux et les ressources déjà déployés qui se sont construits en adéquation avec les populations qu'ils desservent. Consolider leurs ressources et officialiser des cadres de collaborations officielles favorisant l'intersectorialité et l'inclusion des défis vécus par des minorités trop souvent sous-représentées.

---

<sup>5</sup> OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille ? Portrait des politiques publiques – 2021. Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon, p.32

Dans un souci d'équité, nous avons fait le choix de ne pas citer d'initiative spécifique en lien avec notre argumentaire mais nous considérons qu'il est important d'en proposer une liste, non exhaustive, afin de vous inspirer d'exemples probants et concrets, vous les trouverez à l'annexe 2.

## Conclusion

Effectivement, bien que l'ampleur de la tâche face aux changements mis de l'avant dans le rapport de la CSDEPJ soit considérable, le plan, s'engager pour nos enfants, déposé et les modifications du projet de loi 15 démontrent bien la volonté du gouvernement du Québec à vouloir les concrétiser. Nous réitérons nos recommandations sur l'importance de miser encore plus sur les forces de la société civile en favorisant l'adoption de certaines stratégies permettant d'agir en prévention de la maltraitance chez les tout-petits.

Soit en agissant tôt, de façon concertée et en misant sur des approches de proximités, afin d'agir sur les conditions de vie des familles.

Nous rappelons être disponibles, présents et capables de contribuer afin de concrétiser la mise en place des recommandations du rapport de la CDEDPJ, il en va de la sécurité et de l'avenir des tout-petits de notre société.

## BIBLIOGRAPHIE

Bouchard, C. *Un Québec toujours fou de ses enfants ? Épisode Les tout-petits : agir tôt, encore et toujours*, 2021 <https://savoir.media/un-quebec-toujours-fou-de-ses-enfants/clip/les-tout-petits-agir-tot-encore-et-toujours>

Collectif petite enfance. Mémoire *Joindre les enfants les plus vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins*, déposé dans le cadre des consultations sur les services de garde éducatifs à l'enfance, juin 2021 <https://collectifpetiteenfance.com/media/1389/memoire-sge%C4%97e-par-collectifpetiteenfance-juin2021.pdf>

Collectif petite enfance. *Consensus sur les stratégies essentielles en prévention de la maltraitance*, novembre 2021 <https://collectifpetiteenfance.com/media/1718/concensus-sur-les-strategies-essentielles-en-prevention-de-la-maltraitance.pdf>

Dagenais, F., et J.-P. Hotte. Rapport préliminaire du comité-conseil *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, Montréal, Québec, 2019 <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport-de-recommandations.pdf>

Denis, Véronique. *Efficacité de l'action « agent de milieu » pour joindre les familles défavorisées avec enfants 0-5 ans* : synthèse des résultats de l'analyse des rapports d'évaluation déposés par les regroupements locaux de partenaires soutenus par Avenir d'enfants. [En ligne] consulté le 3 février 2022. [https://agirtot.org/media/489150/article\\_agentdemilieu\\_dec2017.pdf](https://agirtot.org/media/489150/article_agentdemilieu_dec2017.pdf)

*Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes* : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021

[www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-et-la-maltraitance-envers-les-enfants/prevention-de-la-maltraitance](http://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-et-la-maltraitance-envers-les-enfants/prevention-de-la-maltraitance)

OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille ? Portrait des politiques publiques – 2021*. Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon

## ANNEXE 1

### LISTE DES PARTENAIRES DU COLLECTIF PETITE ENFANCE

- L'Association d'éducation préscolaire du Québec
- L'Association des bibliothèques publiques du Québec
- L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec
- L'Association québécoise des centres de la petite enfance
- La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance
- L'Espace MUNI
- La Fondation Lucie et André Chagnon (Naître et grandir / Observatoire des tout-petits)
- La Fondation Marie-Vincent
- La Fondation Olo
- Les Instances régionales de concertation en petite enfance
- L'Ordre des optométristes du Québec
- Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
- Le Réseau communautaire de santé et de services sociaux (CHSSN)
- Le Réseau des Centres de ressources Périnatales du Québec
- Le Réseau pour un Québec Famille
- Le Réseau québécois pour la réussite éducative

#### Partenaires alliés

- Association pour la santé publique du Québec ASPQ
- Dispensaire diététique de Montréal
- La Maison Bleue
- Observatoire Famille Immigration-ACCÉSSS

## ANNEXE 2 – INITIATIVES ET PROJETS INSPIRANTS

Lorsque nous parlons de travail de proximité, nous nous référons à ce document :  
<https://agirtot.org/thematiques/travail-de-proximite-2-de-3/>

Nous rappelons à votre attention diverses initiatives citées dans ces rapports :

### **Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel**

- **Lucioles**, Actions en Relevailles/Répit et travail de milieu pour les familles en Abitibi-Témiscamingue, rapport d'évaluation régional.  
[https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/8\\_Lucioles\\_synthese.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/8_Lucioles_synthese.pdf)
- BÉRUBÉ, A., et autres. **Tous ensemble pour les enfants de l'Outaouais** : portrait de la mobilisation et du développement des enfants dans la région de l'Outaouais, UQO, 2019, 48 p
- Rapport sur le **travail de proximité d'Avenir** d'enfants, Synthèse de la collecte d'informations auprès des agentes d'accompagnement d'AE sur le travail de proximité soutenu par Avenir d'enfants en 2019-2020
- La démarche **Constellation**, 2012.  
[http://www.centresa.qc.ca/pdf/Projet\\_Constellation\\_Cahier\\_1\\_aout\\_2016.pdf](http://www.centresa.qc.ca/pdf/Projet_Constellation_Cahier_1_aout_2016.pdf)
- Projet **Lanterne**, Fondation Marie-Vincent. <https://marie-vincent.org/le-programme-de-prevention-de-la-violence-sexuelle-pour-les-tout-petits-est-officiellement-lance/>
- Démarche facilitant la concertation, **l'initiative AIDES** <https://initiativeaides.ca/>
- Projet **relais père** du regroupement de valorisation de la paternité.  
[https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2021/05/relaisperes\\_etudesevaluatives\\_100521\\_web\\_d2.pdf](https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2021/05/relaisperes_etudesevaluatives_100521_web_d2.pdf)
- **Priorité parents**, FQOCF. <https://fqocf.org/parents/priorite-parents/>
- Association des bibliothèques publiques du Québec. <http://bibliofamille.ca/>
- Centre de santé et services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador  
<https://services.cssspnql.com/fr>
- **Groupe de travail montérégien-orthophonie** et développement du langage.  
<https://agirtot.org/partenaires-en-petite-enfance/projets-partenariats/fiche-partenaire/?partenaireID=PI-0221>
- **Bright Beginnings** : Une approche adaptée au soutien des enfants (0-5ans) dans la province de Québec. [https://10mae22rkruy1i4j5xh07m9u-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2021/08/ProvincialActionPlan-BB\\_FRENCH.pdf](https://10mae22rkruy1i4j5xh07m9u-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2021/08/ProvincialActionPlan-BB_FRENCH.pdf)
- **Mercier-Est en réseau** : Communauté de pratique d'approche de proximité <https://pic.centraide.org/mercier-est/reseau-de-travailleurs-de-proximite/>
- **COSMOSS** – <https://cosmoss.qc.ca/a-propos/mission.html>
- **Éclore Côte Nord** -<https://agirtot.org/partenaires-en-petite-enfance/projets-partenariats/fiche-partenaire/?partenaireID=IR-0901>

N.B. Ceci ne représente pas un recensement exhaustif des projets et initiatives existants